



La Banque du Canada dévoile les lauréates de sa bourse pour étudiantes

La Banque du Canada a souligné la Journée internationale des femmes en annonçant les lauréates de 2018-2019 de sa Bourse de maîtrise pour les étudiantes en économie ou en finance. Initialement [annoncée en septembre 2017](#), cette bourse vise à attirer les femmes et à favoriser leur avancement dans les secteurs fondamentaux de la Banque, où elles sont sous-représentées. D'une valeur de 10 000 \$, elle s'accompagne d'une offre d'emploi permanent à la Banque après que les lauréates ont obtenu leur maîtrise.

Voici les lauréates de 2018-2019 :

- **Chen Fan**, étudiante à la maîtrise en finance à la Sloan School of Management du Massachusetts Institute of Technology.
- **Vivian Chu**, étudiante à la maîtrise ès arts en économie à l'Université Queen's.
- **Stephanie Renaud**, étudiante à la maîtrise ès arts en économie à l'Université Queen's.
- **Sanjana Bhatnagar**, étudiante à la maîtrise ès arts en économie à l'Université Queen's.

Notes aux rédacteurs :

- À titre de banque centrale du pays, la Banque du Canada cherche à avoir un personnel représentatif du marché canadien du travail, sachant qu'un effectif diversifié et talentueux peut favoriser des modes de pensée novateurs qui mènent à de meilleurs résultats pour les Canadiens. L'institution est ravie de pouvoir [donner aux étudiants l'occasion](#) de poursuivre leurs études grâce à ses programmes de bourses fondés sur les compétences et le mérite – notamment la Bourse de maîtrise pour les étudiantes en économie ou en finance et le [Programme de bourses et de stages](#).
- Jusqu'à cinq étudiantes peuvent recevoir une bourse de maîtrise chaque année. Les lauréates doivent être inscrites ou avoir été acceptées dans un programme de maîtrise en économie ou en finance, et s'identifier comme une femme. Les occasions d'emploi seront déterminées en fonction du domaine d'études de la boursière.
- La période de dépôt des candidatures pour les bourses de l'an prochain débutera en septembre 2019. Pour en savoir plus, consultez notre [site Web](#).